

PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables à chaque acheteur du Passep'Orres (et Passep'Orres+ sous -entendu). Le Passep'Orres est géré par la SEMLORE ayant siège à Bâtiment administratif 4 allée des mélèzes 05200 LES ORRES - SIRET : 509 289 054 00025 (N° TVA Intracommunautaire : FR 95 509 289 054).

Les conditions générales d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.lesorres.com

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

1. Le Passep'Orres vise à faciliter la découverte des activités de la station des Orres et des environs. Il se présente sous forme d'une carte prépayée, numérotée et nominative.
2. Le Passep'Orres offre un droit d'accès unique, multiple ou illimité, à un ensemble d'activités dont la liste figure aux points de vente et consultable sur le site internet www.lesorres.com, ce dans la limite des conditions définies dans les présentes.
3. Le Passep'Orres est strictement personnel et nominatif. En conséquence, il ne peut être cédé ou remis à un tiers.

ARTICLE 2 - OBJET

1. Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Passep'Orres (et Passep'Orres+ sous -entendu).
2. Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales d'utilisation du Passep'Orres et à les accepter sans réserve.
3. Certaines prestations de visite ou activités proposées peuvent également comporter des conditions spécifiques à l'organisateur ou au site partenaire concerné, dans un tel cas, elles seront clairement portées à la connaissance du client.
4. Les présentes conditions générales d'utilisation viennent compléter les conditions générales de vente du partenaire vendeur. L'achat du client est régi par les conditions générales de vente du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de l'achat. En conséquence, le fait d'acheter le Passep'Orres, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Passep'Orres.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DUREE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à compter de leur acceptation et jusqu'à la date d'expiration du Passep'Orres. La validité du pass (6 jours consécutifs) est mentionnée sur le Passep'Orres.

ARTICLE 4 - OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

1. La version des conditions générales d'utilisation opposable au client est celle acceptée par le client au moment de l'achat.
2. La version des conditions générales d'utilisation en ligne sur www.lesorres.com prévalent sur toute version imprimée de date antérieure pour tout nouvel achat de carte.
3. Toute mise à jour suite à modification des conditions générales d'utilisation sera portée à la connaissance du client et du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par la SEMLORE.
4. Les présentes conditions de vente sont proposées en langue française.

ARTICLE 5 – VENTE DU PASSEP'ORRES

1. L'achat du Passep'Orres peut s'effectuer :
 - auprès des caisses des remontées mécaniques 1650,
 - en ligne via la centrale de réservation des Orres, dans le cadre d'un séjour packagé, sur <http://reservation.lesorres.com> (sauf Passep'Orres+),
 La liste de ces points de vente figure sur notre site.
2. Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Passep'Orres sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. A défaut, la commande pourrait ne pas aboutir.
3. Le fait d'acheter le Passep'Orres, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Passep'Orres.
4. Le choix d'achat du Passep'Orres+ doit se faire AVANT la 1^{ère} utilisation du Passep'Orres. Autrement dit, il n'est pas possible d'acheter un Passep'Orres+ une fois que le Passep'Orres a déjà été utilisé.

ARTICLE 6 - PRIX

1. Le Passep'Orres est proposé à un prix forfaitaire suivant l'âge du porteur et les options éventuelles, par l'ensemble des points de vente Passep'Orres.
 - Passep'Orres enfant (5-11 ans) = 30€ | Passep'Orres adulte = 40€
 - Passep'Orres+ enfant (5-11 ans) = 59€ | Passep'Orres+ adulte = 69€
2. Le prix du Passep'Orres inclut plusieurs activités à consommer de façon multiple ou en illimité (gérées par la SEMLORE ou la Mairie des Orres). Le prix du Passep'Orres+ inclut toutes les activités du Passep'Orres auxquelles s'ajoute un choix d'activités à ne consommer qu'une seule fois (gérée par des partenaires de la SEMLORE).

3. Les enfants sont entendus comme tels lorsqu'ils sont âgés de 5 à 11 ans inclus. A compter du jour anniversaire de ses 12 ans, l'enfant est considéré comme un adulte. Le Passep'Orres ne s'adresse pas aux enfants de moins de 5 ans.
4. Le prix inclut la remise du Passep'Orres (numéroté, nominatif et daté) et d'un flyer d'accompagnement sur lequel sont mentionnés les partenaires du Passep'Orres.
5. Le prix du Passep'Orres n'inclut pas l'accès aux expositions temporaires et animations spécifiques des sites partenaires.
6. Le Passep'Orres ne peut être revendu à un prix supérieur à celui défini par la SEMLORE et précisé sur les supports de communication.
7. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Les modes de paiement acceptés sont ceux des points de vente du Passep'Orres.

ARTICLE 7 – CONDITIONS D'ACCES AUX ACTIVITÉS

1. Préalablement à chaque activité (Passep'Orres et Passep'Orres +), le détenteur présente obligatoirement son Passep'Orres aux bornes ou au prestataire.
2. Le Passep'Orres ne constitue pas un billet coupe-file.
3. Le Passep'Orres n'inclut ni la disponibilité ni l'accès aux éventuelles animations proposées par les sites.
4. Le Passep'Orres + comprend 1 ticket prépayé représentant 2 bons (1 écrit ROUGE et l'autre JAUNE) donnant accès à une ou deux activité(s) au choix chez un ou deux partenaires, dans la limite des conditions décrites dans les supports d'informations et des conditions météorologiques.
5. Chaque bon ou bien les 2 cumulés inclu(en)t l'entrée ou l'accès à une activité pour son détenteur légitime et doit être remis au moment de réaliser l'activité (et non à la réservation).
6. La liste exhaustive des sites partenaires est consultable sur les supports d'information mis à la disposition du client et sur www.lesorres.com

ARTICLE 8 – MODALITES D'UTILISATION

Lors de l'achat, le point de vente du Passep'Orres recueille les données nécessaires pour attribuer la carte à un détenteur et mentionne la date d'activation du Passep'Orres, en accord avec l'acheteur.

1. A compter de sa date d'activation, le Passep'Orres peut être présenté auprès des sites et partenaires pour une durée de 6 jours.
2. Le Passep'Orres est valable 6 jours à compter de la date mentionnée sur le pass. Si pour une raison extérieure au client, le Passep'Orres n'a pas été utilisé dans cette durée, la SEMLORE ne remboursera aucun Passep'Orres. De la même façon, si la totalité des 6 tours de luge n'a pas été utilisée durant les 6 jours impartis, les tours de luge non utilisés ne seront ni reportés ni remboursés.
3. La validation d'une entrée dans un site partenaire au moyen du Passep'Orres + est nommée « consommation de bon(s) ». Selon l'activité choisie, le prestataire récupérera 1 bon de la couleur correspondant à son activité ou les 2 bons.
4. En cas de non consommation des bons délivrés avec le Passep'Orres +, selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamé à titre de remboursement ou de dédommagement.
5. Les ouvertures de chaque site partenaire sont sous la responsabilité du site lui-même et sont indiqués sur www.lesorres.com ainsi que dans le flyer d'accompagnement du Passep'Orres remis au client au moment de l'achat (informations collectées avant le début de la saison été et susceptibles d'être modifiées par le partenaire en cours de saison).

ARTICLE 9 – LISTE DES ACTIVITES DU PASSEP'ORRES ET DES PARTENAIRES DU PASSEP'ORRES +

Le Passep'Orres donne accès en illimité aux activités :

- Entrée piscine
- Entrée patinoire
- Entrée cinéma
- Ticket piéton remontées mécaniques (Pousterle et Prélongis)
- Accès au tennis, aux terrains multisports et jeux de société (retour des jeux avant 18h30, tous les jours)

Et à 6 tours de luge sur rail (les enfants de moins d'1.40m doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte)

Le Passep'Orres+ donne accès aux activités mentionnées ci-dessus auxquelles s'ajoute(nt) une ou deux activités au choix chez les partenaires listés ci-dessous (conditions d'accès par type et nombre de bon(s), à retrouver sur le flyer et sur www.lesorres.com) : Au choix :

- 1 activité au choix valant 2 bons (1 rouge et 1 jaune),
- Ou
- 1 activité au choix valant 1 bon « rouge » + 1 activité au choix valant 1 bon « jaune »

Activités au choix valant 2 bons (1 ROUGE et 1 JAUNE)

♦ 1 descente en rafting avec transport inclus depuis les Orres 1800 (+6 ans) auprès de La Vagues d'Orres Rafting (sur réservation au 06 73 45 84 34). Conditions spéciales pour les tribus de 3 personnes et plus.

♦ 1 « Pack Découverte » (+8 ans/1,35m minimum) + 1 « Chasse aux trésors » auprès du **Jungle Adventure** des Orres 1650 (sans réservation, 10h-19h non stop – 06 09 90 44 54)

- ◆ 1 randonnée adulte « journée alpage » avec rencontre avec le berger (tous les mercredis, 9h30-16h, rdv à l'entrée du Hameau des Ribes (Les Orres)) OU « sommet de l'Embrunais » (tous les mardis, 8h-17h, rdv suivant le lieu de randonnée) auprès du **Bureau Montagne Serre-Ponçon Ecrins** (sur réservation au 06 89 24 81 15, pique-nique tiré du sac)
 - ◆ 1 Pass multi Kids Aprem (Entrée Adultes + Entrée Enfant de 6 à 7 ans No limit de 13h à 19h30) + Fly Jump enfant (10 min) et 2 combinaisons néoprène auprès de **L'Aqua Parc d'Embrun** au plan d'eau (sans réservation – 06 62 54 80 74)
 - ◆ 1 Apéro-bateau de 18h15 à 20h30 (balade ludique et commentée du Lac de Serre-Ponçon, baignade...) auprès de **Serre-Ponçon Tour** à Embrun : chemin de Chadenas (sur réservation au 06 65 11 13 68)
 - ◆ 1 journée de canoë pour 2 personnes OU 2 tours de bouée tractée OU 1 tour de bouée tractée + 1h15 de paddle OU 1 séance de ski nautique ou wakeboard auprès de **L'Ancre Bleue** à la base nautique de Savines-le-lac (sur réservation au 04.92.44.20.57 ou 06 07 23 48 76)
- Activités au choix valant 1 bon ROUGE (à compléter avec 1 activité au choix valant 1 bon jaune) :
- ◆ 1 forfait VTT journée enfant aux **Caisses des Orres 1650**
 - ◆ ½ journée au **Club Enfant des Orres** (6 mois/5ans) pour les **Passep'Orres+ adulte** (9h-12h ou 14h-17h du lundi au vendredi - sous réserve de disponibilité au moment de la réservation au 04 92 44 06 74 ou 06 20 16 20 08)
 - ◆ 1 « Pack Sensation » (+12 ans/1,35m minimum) auprès du **Jungle Aventure** des Orres 1650 (sans réservation, 10h-19h non stop – 06 09 90 44 54)
 - ◆ 1 randonnée enfant « journée alpage » avec rencontre avec le berger (tous les mercredis, 9h30-16h, rdv à l'entrée du Hameau des Ribes (Les Orres)) OU « sommet de l'Embrunais » (tous les mardis, 8h-17h, rdv suivant le lieu de randonnée) auprès du **Bureau Montagne Serre-Ponçon Ecrins** (sur réservation au 06 89 24 81 15, pique-nique tiré du sac)
 - ◆ 1 randonnée adulte « rando flore » (tous les vendredis, 9h30-12h, rdv Office de Tourisme des Orres 1650) OU « balade panoramique » (tous les vendredis, 13h30-17h, rdv devant les caisses 1650) auprès du Bureau Montagne Serre-Ponçon Ecrins (sur réservation au 06 89 24 81 15)
 - ◆ 1 Pass Aprem (No limit de 13h à 19h30) auprès de **L'Aqua Parc d'Embrun** au plan d'eau (sans réservation – 06 62 54 80 74)
 - ◆ 1 matinée en bateau (10h-11h45 balade à la découverte du Lac de Serre-Ponçon) auprès de **Serre-Ponçon Tour** à Embrun : chemin de Chadenas (sur réservation au 06 65 11 13 68)
- Activités au choix valant 1 bon JAUNE (à compléter avec 1 activité au choix valant 1 bon rouge) :
- ◆ 2h au **Club Enfant des Orres** (6 mois/5ans) pour les **Passep'Orres+ adulte** (10-12h ou 14h-16h du lundi au vendredi - sous réserve de disponibilité au moment de la réservation au 04 92 44 06 74 ou 06 20 16 20 08)
 - ◆ 1 « Pack Teens » (+6 ans/1,20m minimum) auprès du **Jungle Aventure** des Orres 1650 (sans réservation, 10h-19h non stop)
 - ◆ 1 randonnée enfant « rando flore » (tous les vendredis, 9h30-12h, rdv Office de Tourisme des Orres 1650) OU « balade panoramique » (tous les vendredis, 13h30-17h, rdv devant les caisses 1650) auprès du Bureau Montagne Serre-Ponçon Ecrins (sur réservation au 06 89 24 81 15)
 - ◆ 1 séance d'initiation d'1h au tir à l'arc des Orres (+7 ans) auprès de Christophe (sans réservation, 10h-13h/14h-19h30 – 06 82 08 19 45)
 - ◆ 1 Pass Matinée (No limit de 10h à 13h30) auprès de **L'Aqua Parc d'Embrun** au plan d'eau (sans réservation – 06 62 54 80 74)
 - ◆ 1h de paddle ou 1h de canoë pour 2 personnes auprès de **L'Ancre Bleue** à la base nautique de Savines-le-lac (sur réservation au 04.92.44.20.57 ou 06 07 23 48 76)
- Cette liste peut être amenée à évoluer. La SEMLORE s'engage à la tenir à jour sur lesorres.com.

ARTICLE 10 – SUPPORTS D'INFORMATION

1. Lors de l'achat, un flyer d'accompagnement est remis au client.
2. Le flyer d'accompagnement répertorie les professionnels contractuellement partenaires de l'opération.
3. Le flyer d'accompagnement permet de porter à la connaissance du détenteur du Passep'Orres les informations suivantes relatives aux sites partenaires : ouvertures au public ainsi que les coordonnées téléphoniques afin que l'utilisateur s'assure de la disponibilité de l'activité choisie.
4. Les informations figurant dans le flyer d'accompagnement sont celles connues au moment de la réalisation du document. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, le document peut contenir des erreurs dont la SEMLORE ne saurait être tenue pour responsable.
5. Le flyer d'accompagnement n'est pas un document contractuel.
6. En cas de non-respect des obligations contractuelles ou en cas de force majeure, la SEMLORE se réserve le droit de mettre fin au partenariat qui la lie à un site partenaire et à en retirer les prestations de visite concernées de l'offre du Passep'Orres, sans que le détenteur puisse préjuger d'aucun recours en réparation pour dommages éventuellement subis ou se prévaloir d'aucun remboursement ou quelconque indemnité, à en retirer les prestations de visite concernées de l'offre du Passep'Orres.
7. Les jours et horaires d'ouverture des sites partenaires peuvent être soumis à modification au cours de l'opération ou aux conditions météorologiques.
8. Le site partenaire s'engage à informer sans délai la SEMLORE de toute modification relative à la bonne information des détenteurs du Passep'Orres : conditions d'accueil, jours et heures d'ouverture, fermeture exceptionnelle ou définitive.

9. En cas de modification, La SEMLORE s'engage à mettre à jour sur le site internet www.lesorres.com les informations qui auront été portées à sa connaissance et relatives aux sites partenaires.
10. La SEMLORE ne peut être tenue responsable de modifications inhérentes aux conditions d'accueil d'un site partenaire et empêchant le bon déroulement ou l'exécution des prestations de visites proposées dans le cadre du Passep'Orres.
11. Préalablement à toute visite, il est recommandé au détenteur du Passep'Orres de s'informer directement auprès du site partenaire des jours, horaires d'ouverture du site et heures de fermeture des caisses.

ARTICLE 11 - DYSFONCTIONNEMENT, PERTE OU VOL DE LA CARTE PASSEP'ORRES - GARANTIE

1. En cas de détérioration de la carte Passep'Orres empêchant sa validation lors de l'accès à un site partenaire, le détenteur est invité à se présenter dans les meilleurs délais aux caisses remontées mécaniques à 1650 muni d'une pièce d'identité et du justificatif d'achat, afin de procéder à un échange de carte, étant entendu que les données de la carte défaillante (nom du détenteur et date de fin de validité) seront reportées sur la nouvelle carte. L'ensemble des droits acquis sur la précédente carte sera répercuté sur la nouvelle au bénéfice du client. Ce dernier ne souffrira donc d'aucun préjudice.
2. En cas de perte ou de vol, le détenteur du Passep'Orres pourra se présenter aux caisses remontées mécaniques à 1650 muni d'une pièce d'identité et du justificatif d'achat afin de demander le remplacement de son pass.
3. Le ticket, représentant le bon rouge et le bon jaune, remis avec le Passep'Orres+, ne sera pas réattribué. Aucun remboursement ne sera opéré.
4. Le client bénéficie des garanties légales :
 - Garanties légales de conformité (article L. 211-4 et suivants du Code de la Consommation)
 - Garanties des vices cachés (article 1641 du Code Civil)
 - Garanties biennales (article 1792-3 du Code Civil)
 - et ce sur le Passep'Orres et le droit d'utilisation qui en découle comme explicité ci-dessus.

ARTICLE 12 - DONNÉES PERSONNELLES

1. Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Passep'Orres sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur et utiles dans le cas de détérioration, perte ou vol de la carte Passep'Orres. A défaut, la commande ne pourra aboutir.
2. Les informations et données sont conservées par La SEMLORE et le vendeur du Passep'Orres à des fins de sécurité, dans le respect des obligations légales et réglementaires.
3. Les données peuvent être utilisées par La SEMLORE dans le cadre de l'exploitation statistique du Passep'Orres et de prospection commerciale.
4. Le détenteur du Passep'Orres peut écrire à La SEMLORE, Bâtiment administratif 05200 Les Orres pour exercer ses droits d'accès et de rectification à l'égard des informations le concernant et faisant l'objet d'un traitement, dans les conditions prévues par la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978.
5. Le détenteur du Passep'Orres dispose de la faculté de s'opposer, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale.

ARTICLE 13 – ABSENCE DU DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, le droit de rétractation institué par l'article L. 121- 20 du même code ne s'applique pas au contrat conclu pour notamment des loisirs qui peuvent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

ARTICLE 14 - SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information, le détenteur du Passep'Orres est invité à contacter l'Office de Tourisme des Orres : par téléphone au +33 (0)4 92 44 01 61, tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 (19h le samedi) ou par mail : ot.accueil@lesorres.com
Toute réclamation devra être adressée par écrit au plus tard une semaine après expiration du Passep'Orres ; par voie postale à l'adresse suivante : SEMLORE – Service réclamations – Bâtiment administratif 4 allée des mélèzes 05200 LES ORRES; ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ecouteclient@lesorres.com
La SEMLORE s'engage à répondre au client dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception du courrier.

ARTICLE 15 - DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes sont soumises à la loi française.
En cas de contestation de l'une ou l'autre des conditions du contrat, une procédure de médiation conventionnelle ou toute autre alternative de règlement des différends pourra être initiée à la demande de l'une ou l'autre des parties.
A défaut, les juridictions du ressort du client seront compétentes pour connaître causes du litige.